

Montréal, le 19 septembre 2018

Par dépôt électronique seulement

Mme Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : HQD - Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (R-4045-2018)

Madame,

Dans sa correspondance du 18 septembre, la Régie accepte la demande du Distributeur de reporter au 24 septembre le dépôt de ses réponses aux demandes de renseignements dans le cadre du dossier R-4045-2018. La date limite de dépôt des preuves des intervenants ayant été fixée au 1^{er} octobre par la Régie dans sa décision D-2018-116, ce délai implique que les intervenants n'auront que 6 jours pour analyser les réponses du Distributeur et préparer leur preuve.

Considérant que ces 6 jours sont nettement insuffisants à son analyste pour produire une preuve selon les règles de l'art, étant données ses contraintes personnelles et obligations professionnelles, UC demande respectueusement à la Régie de reporter au 8 octobre le dépôt de sa preuve dans le présent dossier.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.



France Latreille
Directrice

La force d'un réseau

Nos membres associatifs

ACEF ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ACEF AMIANTE – BEAUCE – ETCHÉMIN
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL

ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS
ACEF DE LANAUDIÈRE
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL
ACEF ESTRIE
ACEF GRAND-PORTAGE

ACEF MONTÉRÉGIE-EST
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC
ACQC
CIBES DE LA MAURICIE
EBO

7000, avenue du Parc, bureau 201 Montréal (Québec) Canada H3N 1X1

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca